

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

7144

Ma petite marguerite

voici :

d'acte de Préven le neut
Eté qualifiée meurtre en
or bleus coups de
causé Christau. C'est
incident l'assassin avait
tentativ de meurtre avec
précédération. Donc, avec
terme en Code pénal, un
crime justifiable de la
cause d'allises.

Correcctionnaliser le crime,
selon les procédures de l'âge
de la législation, c'est violer



le droit. Considération
qui suscite, mais, de plus,
c'est un fait politique,
une volte, une lâcheté des
gens retourné contre la
République et contre notre
affair République, comme une
fois l'autre jour Grignon
a été nommé ministre dans
cette.

C'est avouer la crainte
que le jury, la magis-
trice populaire, selon le
format d'aujourd'hui, n'acquittera

le meurtre, couvrant
l'assassin passionnel.

Je prie l'assemblée,
qui se débrouille que
j'ayais sur 12, à la
faute manifeste, par le
gouvernement, cet acquit-
tement.

Je dis l'acquittement
possible, mais je ne crois
pas inévitable, va nous
arriver. Mais, quel va il
en sortir, laissez nous
deviner.

Vous n'avez pas

Combattre pour Dreyfus,
mais pour l'Idiot, pour
l'Idiot au jactun.

Ne le laissons pas
atteindre par le désaide-
ment de la cour
d'Assises. Ne recommandez
ni débitez ni l'Euope.

Il y a une chose de
plus grande que d' perdre
une bataille, c'est de
ne pas la livrer par peur
de la perdre. Alors tout est
perdu, surtout l'honneur.
je vous embrasse
Paul Alnach